

NOTE DE CADRAGE

# Comment tenir compte des migrations internationales dans l'Agenda 2030 ?

**L**e thème de la mobilité internationale des personnes se retrouve dans plusieurs cibles et objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Si l'aide au développement s'est souvent attachée à aider les gens à vivre en toute sécurité dans leur propre pays, la demande en matière de mobilité transfrontalière reste élevée, et pas seulement du Sud vers le Nord, ni uniquement en raison des risques politiques, économiques ou environnementaux. Cet enjeu restera une préoccupation de taille à l'avenir, que l'on considère cette mobilité désirable ou non. Dans ce contexte, comment mieux intégrer la mobilité dans l'Agenda 2030 et dans sa mise en œuvre, ce dernier étant essentiellement articulé autour de la responsabilité des États-nations souverains dans leurs limites géographiques ?

## 1. CONTEXTE

L'augmentation de la mobilité entre pays et au sein d'un même pays semble constituer une tendance lourde qui a peu de chances de s'atténuer à court et moyen termes (plus de 200 millions de personnes étaient considérées comme des migrants en 2015, par rapport à 75 millions en 1965). De nombreuses raisons expliquent cette situation, notamment des facteurs politiques – oppression, guerre, conflits ouverts – et des facteurs socio-économiques liés à la croissance démographique ainsi qu'à la mondialisation, qui a des répercussions sur la répartition des opportunités d'emploi entre les pays et les régions sans toutefois créer un espace de libre circulation des personnes. Parallèlement, les changements environnementaux, que ce soit les chocs ponctuels ou les dégradations progressives, se sont imposés comme des causes profondes de l'augmentation de la mobilité. Et ces changements augmentent les risques, en particulier pour les personnes vulnérables. La migration vers une autre région d'un même pays ou vers les pays voisins peut être considérée comme une stratégie possible d'adaptation, pour ceux qui peuvent se le permettre, mais tout un ensemble de situations doit être pris en considération, entre migration volontaire ou forcée, y compris les politiques officielles de déplacement.

En outre, la demande pour une plus grande mobilité transfrontalière est particulièrement importante

pour les jeunes, et pas seulement du Sud vers le Nord. En effet, la mobilité internationale Sud-Sud ne cesse d'augmenter, et seulement un tiers de la mobilité internationale récente implique une migration d'un pays en développement vers un pays développé. La mobilité transfrontalière des générations futures pourra viser à améliorer les perspectives d'éducation ou d'emploi, mais n'aura pas nécessairement pour but d'entraîner une migration permanente. Elle se fera également en particulier au sein d'espaces régionaux, une échelle à laquelle des zones de libre-échange soutenant l'émergence de marchés communs pour les biens et les services pourraient aller de pair avec des accords transfrontaliers sur la circulation des individus.

L'impact de la mobilité sur les pays de destination, ainsi que sur le pays d'origine, est débattu dans la littérature économique. Les évaluations des coûts pour les pays de destination tendent à indiquer un avantage pour l'économie nationale, ainsi que pour le système d'aide sociale des sociétés vieillissantes. Et les études sur les effets distributifs entre et dans les pays, ainsi que sur le bien-être général, ne parviennent toujours pas à justifier de manière convaincante les restrictions de migration. Si le risque pour les pays d'origine de perte d'une main-d'œuvre qualifiée et hautement productive est souvent mentionné, le rôle des envois de fonds des migrants pour financer le développement local l'est également. Certains travaux de recherche mettent aussi en évidence le rôle de la diaspora dans la création de réseaux importants, non seulement en matière de flux financiers, mais aussi de connaissances, de processus d'apprentissage et d'échanges d'innovation, potentiellement bénéfiques aussi bien aux sociétés d'origine qu'aux sociétés d'accueil.

*Les migrations dans le programme des ODD : dans l'ODD 10 sur la réduction des inégalités, la cible spécifique 10.7 met l'accent sur les politiques de migration bien gérées. L'ODD 8 sur la croissance économique et le travail décent mentionne notamment la situation des travailleurs migrants. L'ODD 16 sur les sociétés pacifiques mentionne la question de la traite. L'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs mentionne le statut migratoire comme une catégorie importante pour le suivi et la révision.*

## 2. ENJEUX/SOLUTIONS

L'Agenda 2030 pour le développement durable s'articule autour du rôle central des gouvernements nationaux, au sein de leurs propres frontières. Ils fixent des objectifs nationaux et peuvent identifier leurs propres trajectoires spécifiques de développement durable. Mais les débats sur la façon dont les trajectoires de développement pourraient intégrer la mobilité transfrontalière, en particulier d'une manière pouvant bénéficier à la fois aux pays de destination et aux pays d'origine, restent insuffisants. Dans quel espace politique le lien entre développement durable et mobilité durable sera-t-il débattu ? Les institutions régionales (par exemple les commissions économiques de l'ONU, et les communautés économiques) vont jouer un rôle essentiel dans la prise en charge de cette zone d'ombre. Cependant, la question de la mobilité concerne les interconnexions entre des sociétés éloignées, au-delà des frontières régionales, et nécessite fondamentalement la participation des institutions et des instances mondiales pour aborder un ensemble de défis majeurs :

◊ *Mieux comprendre les éléments structurants et les évolutions de la mobilité transfrontalière*

De nombreuses études et équipes de recherche produisent des données importantes sur les migrations, leur structure, leurs causes et leurs motivations. Mieux comprendre les différences entre ces schémas en fonction des groupes de population, et en particulier en fonction du sexe, sera essentiel pour s'assurer que la capacité ou l'obligation de migrer ne soit pas un facteur de renforcement des inégalités. Une meilleure compréhension de la demande de mobilité transfrontalière sera essentielle pour alimenter le débat à toutes les échelles.

◊ *Examiner la possibilité et le droit à la mobilité transfrontalière*

Même s'il s'agit d'une question controversée et sensible, la possibilité et le droit à la mobilité transfrontalière doivent être débattus dans une arène politique internationale. Les institutions régionales sont probablement les plus pertinentes dans ce cadre, en particulier lorsqu'elles disposent à la fois d'un programme sur le marché commun/libre-échange et d'une structure de gouvernance appropriée (la commission de la CEDEAO, par exemple). De telles institutions pourraient légitimement ajouter la question de la mobilité transfrontalière à leur agenda de travail, même lorsque les gouvernements nationaux hésitent à le faire. Mais la mobilité pouvant se produire en dehors de la région d'origine, les arènes politiques mondiales doivent aussi considérer leur responsabilité en termes de réglementation. Faire progresser le statut juridique des migrants et des réfugiés internationaux, notamment dans le cadre des migrations environnementales, pourrait jouer un rôle clé à cet égard.

◊ *Contribuer aux débats politiques au niveau national sur le rôle de la mobilité transfrontalière pour le développement et la durabilité*

Les débats nationaux seront essentiels pour mieux intégrer la mobilité transfrontalière dans l'action et la planification pour atteindre les objectifs de développement. Ne pas prendre en compte ces débats conduirait inévitablement à des malentendus, voire des conflits, au détriment des bénéfices potentiels pour le développement et la durabilité. Les débats sur l'immigration sont souvent enflammés, c'est pourquoi il est essentiel que les chercheurs et les experts développent la capacité de nourrir ces débats avec des informations appropriées, nuancées et pertinentes, tandis que les *think tanks* et les partis politiques doivent également élaborer des propositions pour intégrer les différentes questions liées à la mobilité.

## 3. OBJECTIFS DE LA SESSION/QUESTIONS

- Que savons-nous des tendances et des modèles de mobilité transfrontalière, de la demande pour cette mobilité et de ses impacts ?
- Quelles sont les instances internationales compétentes pour faire avancer le débat sur la possibilité ou le droit à la mobilité transfrontalière : intergouvernementales ou coordination d'acteurs non gouvernementaux, régionales ou mondiales ? Les processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 peuvent-ils être mieux coordonnés avec ces instances ?
- Comment faire en sorte que les débats politiques nationaux intègrent mieux la mobilité transfrontalière quand ils traitent de développement ? L'agenda du développement durable peut-il être un moyen utile de recadrer ces questions ? Qui peut jouer un rôle déterminant dans ce débat ?

## RÉFÉRENCES

- Foresight: Migration and Global Environmental Change (2011). Final Project Report: Executive Summary, The Government Office for Science, London
- Pritchett, L, and R. Smith (2016). "Is there a Goldilocks Solution?: 'Just Right' Promotion of Labor Mobility in a Post-2015 World"
- Wenden, C. (2013). *Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer*, Autrement, 96p.

Cet événement a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme «Investissements d'avenir» portant la référence ANR-10-LABX-01.

